



Décision de radiodiffusion CRTC 2007-243

Ottawa, le 23 juillet 2007

Slocan Valley T.V. Society
Passmore (Colombie-Britannique)

Demande 2007-0655-9, reçue le 26 avril 2007
Avis public de radiodiffusion CRTC 2007-56
25 mai 2007

Entreprise de distribution de radiocommunication – renouvellement de licence

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de distribution de radiocommunication desservant Passmore, du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2014. La licence sera assujettie aux **conditions** qui y sont énoncées.
2. Cette entreprise distribue, sous forme non codée, les émissions de CFMI-FM New Westminster (Colombie-Britannique) et de CISN-FM Edmonton (Alberta).
3. Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard de cette demande.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>